



MICROFICHE N°

33855

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

Aviculture



PROJET DE DEVELOPPEMENT
DE L'AVICULTURE FAMILIALE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

-1-1-

DIRECTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

-1-1-

Division de la Production animale

-1-1-



PROJET DE DEVELOPPEMENT

DE L'AVICULTURE FAMILIALE

Novembre 1970.

NOTE DE PRESENTATION

Ce projet a pour but de développer l'aviculture dans le secteur rural en intervenant auprès des petits agriculteurs.

L'aviculture familiale et fermière contribue actuellement à approvisionner les centres de consommations en produits avicoles dans une proportion de près de 20 % ; cette proportion ira diminuant avec l'essor de l'aviculture industrielle mais dans l'état actuel des choses, l'aviculture familiale bien conçue pourrait assurer des revenus appréciables aux familles de petits agriculteurs et occuper une main d'œuvre féminine et masculine actuellement sous employée.

L'Etat ne pouvant évidemment prendre à sa charge les dépenses que ce projet impliquerait s'il était étendu à la majorité des petits agriculteurs et ouvriers agricoles, il a été convenu de créer des zones pilotes une par Gouvernorat ; ainsi un village, meçta ou douar par Gouvernorat sera désigné comme zone pilote ; dans ce village, cinquante familles choisies parmi les méritantes et les plus ouvertes aux conseils des techniciens bénéficieront de l'aide directe de l'Etat sous forme de cheptel et de matériel ou d'œufs à couver. Ce programme sera réalisé en deux ans - 7 gouvernorats la première année, 6 la deuxième.

L'aide de l'Etat consisterait essentiellement en :

1°) Formation de jeunes monitrices rurales aux méthodes rationnelles d'élevage (alimentation, vaccination, habitat etc...) afin que ces monitrices rurales en contact quasi permanent avec les milieux agricoles puissent jouer le rôle de vulgarisatrices et contribuer grandement au développement de ce secteur de l'économie rurale tunisienne.

Une formation spécialisée en aviculture d'un mois/trois mois est nécessaire pour que ces personnes puissent agir efficacement.

2°) Distribution par l'O.E.P. de poulettes aux familles de petits agriculteurs, l'action envisagée porte sur 50 familles par zone pilote. Chacune de ces familles recevra 40 poulettes de race locale et cinq œufs, qui seront remboursés tête contre tête après un cycle de production et qui pourront être utilisés pour la nouvelle distribution.

3°) Distribution de petit matériel d'élevage

chacune des familles recevra :

- 1 Mangeoire linéaire en tôle galvanisée de 1,20 m de long, sodèle pour sujets adultes.
- 1 Abreuvoir siphon de 10 litres.
- 1 Pondeur (nid collectif de 8 loges).

4°) Distribution de matériaux de construction pour un poulailler de 100 pondeuses.

5°) Distribution de 5 Kg de petit blé par tête de volaille pour assurer le démarrage de l'opération.

L'exécution de ce projet dont le démarrage peut avoir lieu à partir de Janvier 1971, nécessite un budget de l'ordre de 103.000 Dinars dont 54.000 pour la première année répartis comme suit :

- La rémunération des monitrices rurales	3.500,000
- L'équipement des poulaillers	2.700,000
- L'achat de poules locales et de coqs	7.087,000
- Produits vétérinaires	720,200
- Les matériaux de construction	37.962,400
- Aliment	1.400,000
	<u>53.370,100 D</u>

Le Budget nécessaire pour la deuxième année serait de 49.250 dinars.

La rémunération des monitrices rurales se fera par le département des Affaires Sociales.

Le Ministère de l'Agriculture prendra à sa charge le matériel destiné à l'équipement des poulaillers, les matériaux de construction l'achat des animaux, les aliments de démarrage ainsi que les produits vétérinaires qui comprennent les vaccins contre la peste aviaire et la variole - diphtérie aviaire, les vermifuges, les antibiotiques et les désinfectants.

Pour assurer la distribution de sujets homogènes et d'un bon état de santé qui seront choisis parmi les poules locales achetées sur les marchés municipaux, il conviendrait de prévoir une station de mise en quarantaine et un lazaret dans chaque Gouvernorat, ceci dans le but de grouper tous les animaux dans un endroit où il sera possible de procéder à des tris et à des vaccinations.

Le projet sera réalisé la première année dans les Gouvernorats de

Medenine
Gabès
Gafsa
Kasserine
Kairouan
Sfax
Sousse

La deuxième année dans les gouvernorats de
Tunis, Bizerte, Jendouba, Le Kef, Béja, Nabeul.

AFFECTATION DES MONITRICES ET DISTRIBUTION
DU MATERIEL D'ELEVAGE DES ALIMENTS ET DES PRODUITS VETERINAIRES

MOTIVATION	AFFECTATION			
	par famille	par village	pour l'ensemble des 13 villages	
			1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
I - Monitrices Rurales		1	7	6
II - Matériel d'élevage				
- Mangeoires linéaires en tôle galvanisée de 1,20 m	1	50	350	300
- Abreuvoirs siphoides de 10 litres	1	50	350	300
- Pondeurs (nids collectifs de 8 loges).	1	50	350	300
III -				
Reproducteurs "Ponte"				
- Poulettes âgées de 3 mois	40	2000	14000	12000
- Coquelets âgés de 3 mois	5	250	1750	1500
IV - Produits vétérinaires				
- Vaccins contre la peste aviaire :				
- oculaires (Doses)	90	4500	31500	27000
- injectables (Doses)	50	2500	17500	15000
- Vaccins contre la variole/diptyérie aviaire (Doses)	50	2500	17000	15000
- Fillules vermifuge	45	2250	15750	13500
- Antibiotiques : terramycine (gr)	35	1700	11900	10200
- Désinfectants : créteil (litres)	20	1000	7000	6000

VENTILATION DU BUDGET DESTINE A L'ENSEMBLEDES POULAILLERS FAMILIAUX

- & -

DESTINATION	MONTANT	
	1ère année	2ème année
I - Rémunération de 13 monitrices Rurales	3500 ^D ,000	6500 ^D ,000
II - Achat de matériel d'équipement	2700,000	2300,000
III - Achat de 19,250 reproducteurs sgés de 3 mois (0,450/sujet)	7087,500	6075,000
IV - Produits vétérinaires (antibiotiques, vaccins et vermifuges)	720,200	617,300
V - Matériaux de construction	37962,400	32548,200
VI - Aliments de démarrage	1400,000	1200,000
TOTAL -	53370,700	49240,500

DEVIS ESTIMATIF DES MATERIAUX NECESSAIRES

A LA CONSTRUCTION D'UN POULAILLER

ARTICLE	Unité	Quantité	PRIX	
			Unitaire	Total
Chevrans de 4,50 ^M x 11 cm x 7,5 cm	Pièce	3	0,650	1,950
Tôle d'externit de 2 m	"	3	0,650	1,950
Grillage maille de 2,5 cm	m ²	5	0,186	0,930
Boiserie (porte cadre des fenestres et perchoire)	m ²	10,5	6,500	68,250
Ar à T de 60 x 60	m	2,4	0,106/KG	1,594
Cornière de 40 x 40 x 4	m	0,8	0,098/Kg	0,190
Vis à bois de 50 x 8	pièce	50	0,007	0,350
Verrons (modèle moyen)	"	4	0,250	1,000
Mangeoires linéaires à confectionner en bois	"	3	0,500	1,500
Abreuvoirs syphoïdes de 10 L à confectionner en tôle galvanisée	"	3	3,000	9,000
			TOTAL	108,464

PLAN D'EXECUTION DU PROJET

Année	Mois de l'année	Durée de l'élevage en mois	TRAVAUX OU INTERVENTIONS	Age des reprod. en mois
1971	I	-	-Participation des monitrices à un stage de formation en aviculture -aménagement des poulaillers familiaux	1
	F	-	-2ème mois de stage de formation en aviculture des monitrices rurales -aménagement des poulaillers familiaux	2
	M	-	-3 è et dernier mois de stage de formation en aviculture des monitrices rurales -3 è et dernier mois de l'aménagement des poulaillers familiaux	3
	A	1	-affectation des monitrices rurales -distribution du matériel, des poulettes et des coqs avant l'entrée des reproducteurs en poulaillers ; -déparasitage (pillules vermifuge) -a l'entrée des reproducteurs en poulaillers ; distribution aliment anti-stress + vitamines + antibiotique/3 jours - vaccination contre la peste et la variole - diphtérie aviaire.	4
	M	2		5
	J	3		6
	J	4	- Commencement de la ponte	7
	A	5		8
	S	6	- Vaccination de rappel contre la peste aviaire - distribution d'un aliment anti-stress + vitamines + antibiotiques pendant 3 jours	9
	O	7		10
	N	8		11
	D	9		12
	J	10		13
	F	11	-vaccination de rap el contre la peste aviaire -distribution d'un aliment anti-stress + vitamines + antibiotique	14
	M	12		15
	A	13		16
	M	14		17
	J	15	-Fin de carrière de ponte des reproducteurs -vente de ces reproductions	18
J	16	-nettoyage et désinfection local -Repos du local	-	
A	17	- Repos du local	-	
S	18	- Repeuplement du poulailler	1	

Etude de rentabilité du projet

-4-

- Par famille -

Normes de Production

80 oeufs commercialisés par poulette/an
5 poulets commercialisés de 1 kg par poulette/an.

Normes de prix

20 millimes l'oeuf
400 millimes le poulet.

Recettes brutes de l'élevage :

oeufs : 40 X 80 X 20 =	64,000 ^D
Poulets : 40 X 5 X 400 =	80,000 ^D

Total 144,000^D

Frais annuels

Achats animaux : 45 sujets à 0,450^D = 20,250^D

Matériel d'équipement

Amortissement sur 5 ans $7,6 : 5 =$	1,520 ^D
Entretien 5 % $\frac{7,6 \times 5}{100} =$	0,380 ^D

Produits vétérinaires =

2,060^D

Matériel de construction

Amortissement sur 10 ans $\frac{108,464}{10} =$ 10,850^D

Entretien 2 % = 2,040^D

Aliments 25 kg d'aliment à 20 millimes^{par} poule ou coq

3 kg d'aliment à 20 millimes par poulet

Soit 45 X 25 X 20 =	22,500 ^D
45 X 5 X 3 X 20 =	13,500 ^D

Total des dépenses = 73,100^D

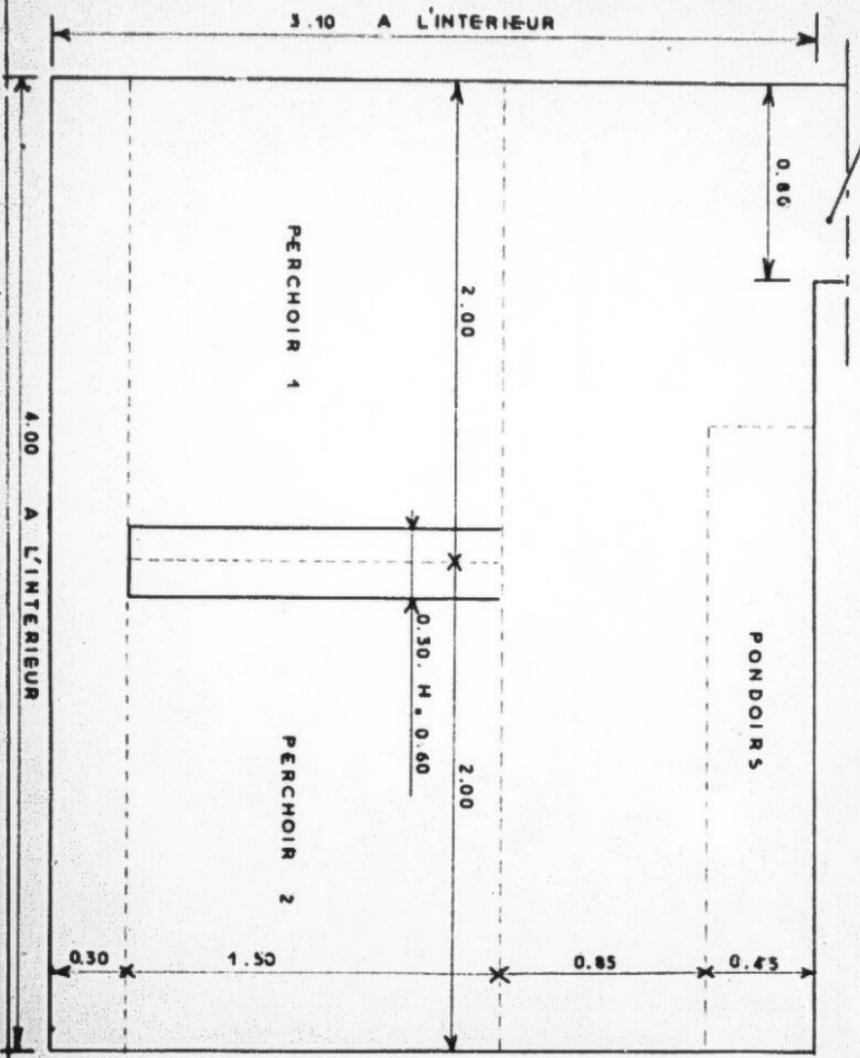
Valeur ajoutée = 144,000 - 73,100 = 70,900 par famille

Soit par zone 70,900 X 50 = 3545 Dinars

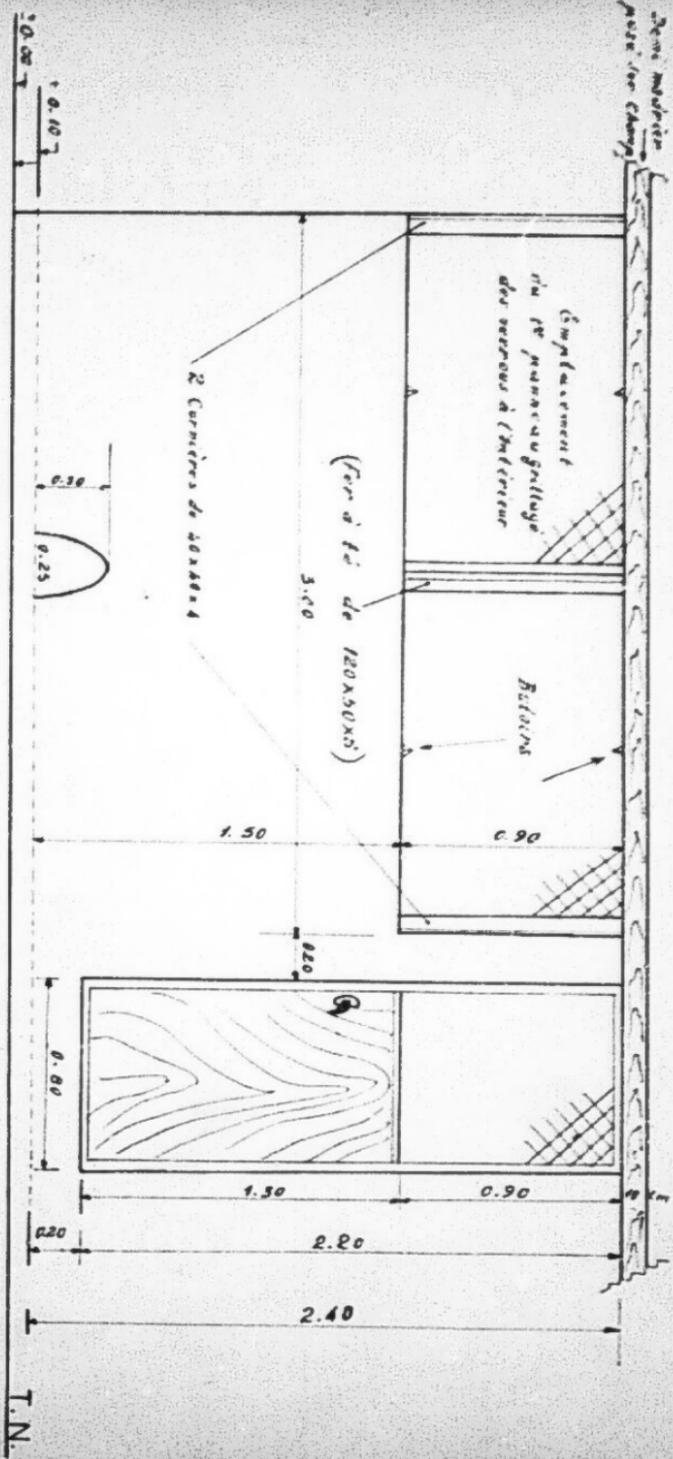
et pour l'ensemble du projet 3545 X 13 = 46.085,000 de V.A. par an.

UN SEUIL : H = 0.20 DE L'INTERIEUR.

PLAN Ech. 5cm p.m

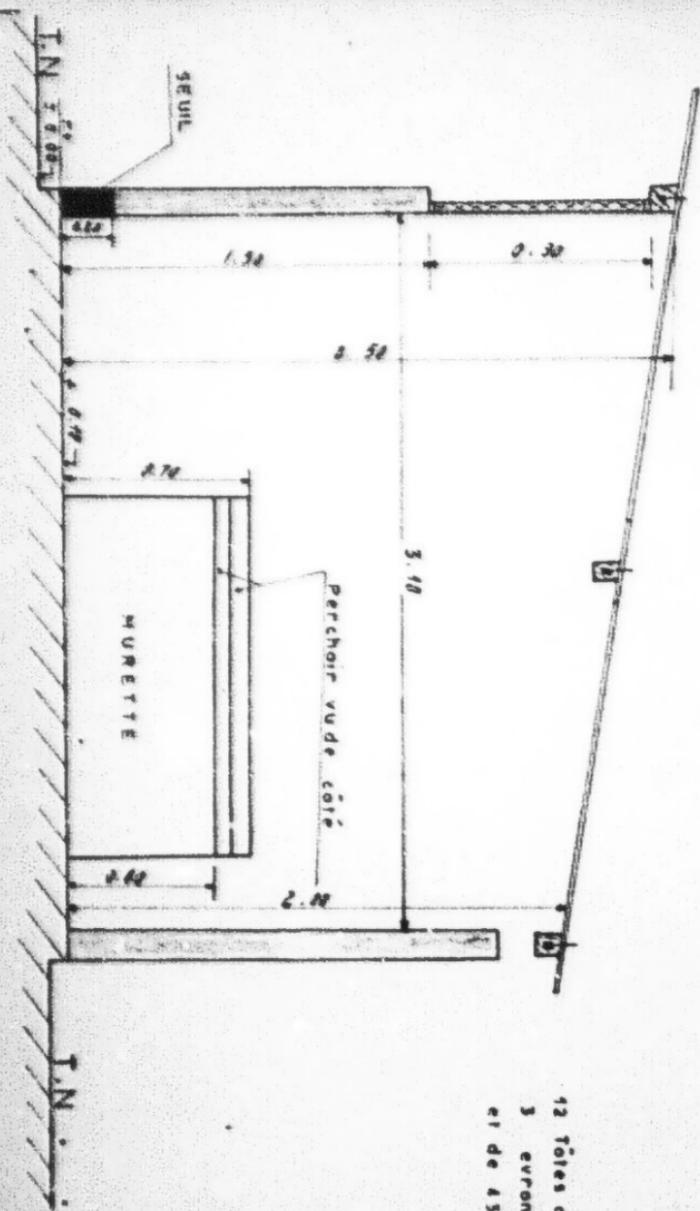


FAÇADE SUD
 Echelle 5cm PM.

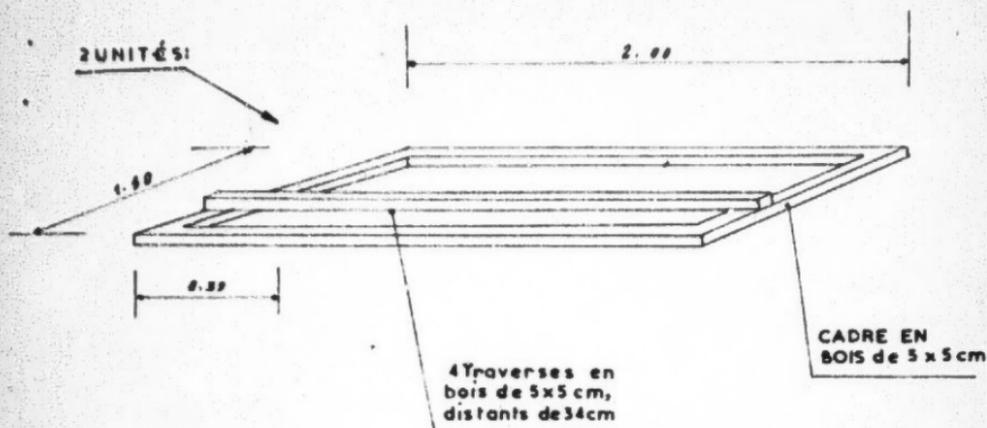


TOITURE EN TÔTES DÉTÉRMIT

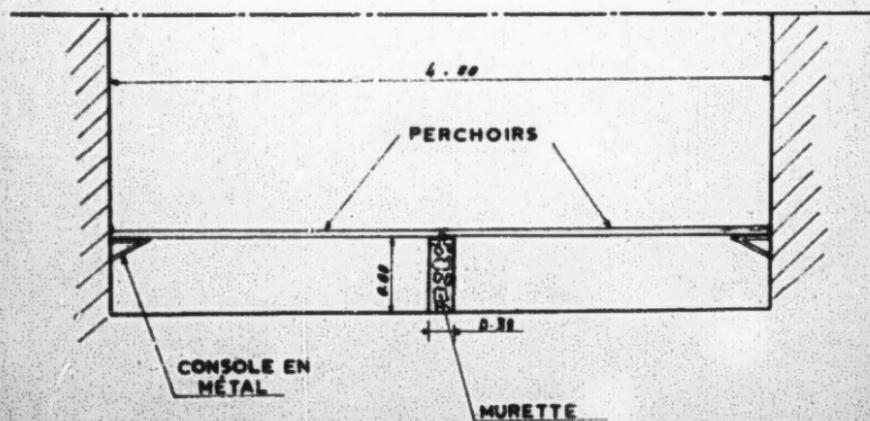
12 tôtes de 2m avec vis
3 evrons de 11cm x 7,5 cm
et de 4,5 cm de longueur chacun



PERCHOIRS ET LEUR POSE DANS LE POULAILLER (SCHÉMAS)

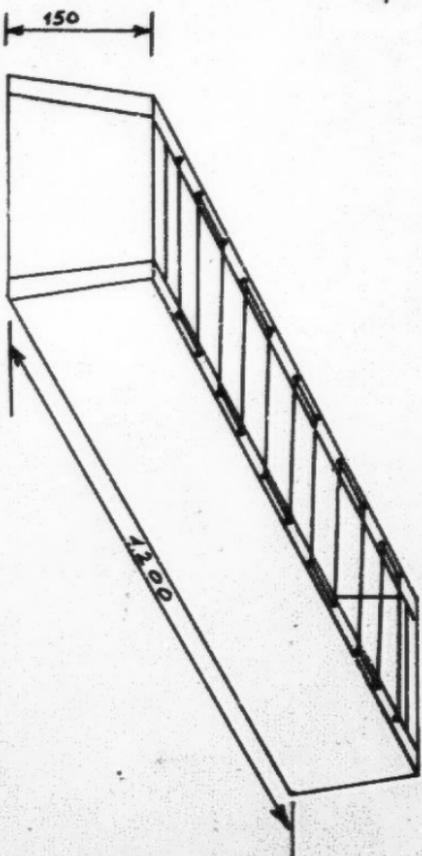


POSE DES PERCHOIRS

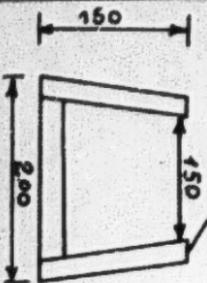


CONSTRUCTION D'UNE MANGEOIRE EN BOIS

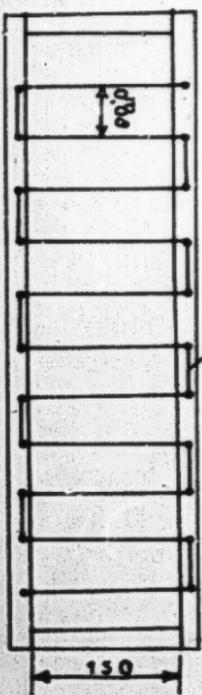
3 MANGEOIRS DE CE TYPE
POUR 100 POULES



BOIS DE 18 mm D'ÉPAISSEUR



FIL DE FER GALVANISÉ



FINN



FINN

